

21 mars 2019

La séance est présidée par Marie-Christine PERRAIS, adjointe à la sous-directrice des personnels d'encadrement, maritimes et contractuels.

La CFDT demande qu'un groupe de travail soit mis en place afin de réfléchir aux différentes possibilités d'évolutions statutaires et financières des contractuels.

La présidente valide cette proposition, une réunion se tiendra dans le courant de l'année 2019.

Désignation du secrétariat adjoint :

FO assure le secrétariat-adjoint.

INTEGRATIONS DANS LE RIN

Nom	service	date d'intégration.....	grade d'accueil
GALENE-OBITZ Isabelle	SG	05/09/2017	RIN 1ère catégorie 10 ^e échelon
TREMOULET Marie-Cécile.....	SG	07/10/2017	RIN 1ère catégorie 7 ^e échelon
DELVAUX Hélène.....	DEAL Guyane	01/12/2017	RIN hors catégorie 10 ^e échelon
LARRIEUR Christelle	CGDD	01/12/2017	RIN 1ère catégorie 9 ^e échelon
REY Stéphanie	DEAL Guyane	01/03/2018	RIN hors catégorie 8 ^e échelon
CHAMBRIEUL Claire.....	DRIEE.....	11/06/2018	RIN 1ère catégorie 7 ^e échelon
PAUTARD Eric	CGDD	01/06/2018	RIN 1ère catégorie 11 ^e échelon

PROMOTIONS DE CATEGORIE B EN CATEGORIE A AU 1^{er} JANVIER 2019

Pas de dossier présenté.

PROMOTIONS EN RIN HORS CATEGORIE AU 1^{er} JANVIER 2019

Conditions statutaires

Être agent de la 1^{ère} catégorie, classé au 6^e échelon au moins depuis un an, et justifier d'au moins 6 ans de services publics en catégorie A.

Critères de la CCP

Niveau des fonctions exercées par l'agent :

- un poste de niveau 2 (ex : chef de bureau en administration centrale, chef de service en DDT, expert national ou international, etc.), proposé en priorité,
- la qualité du parcours professionnel au niveau de la catégorie A (responsabilités exercées, évolution des fonctions, diversités des postes ou approfondissement d'un domaine),
- la manière de servir,
- l'ancienneté dans la catégorie A.

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de postes	5	8	5	4	5
Nombre d'agents proposés	14	16	12	5	10
Nombre de postes pourvus	5	8	5	4	5

Sont promus RIN A Hors catégorie :

GARDERET Agnès	SG
GUICHON Pasacal	DREAL Centre-Val de Loire
MARLY Xavier	DREAL Grand Est
TOILIER Florence.....	ENTPE
FUSSY Fabrice	DGITM

PROMOTIONS EN CATEGORIE EXCEPTIONNELLE AU 1^{er} JANVIER 2019

Conditions statutaires

Être agent hors catégorie, justifiant d'au moins 12 ans de services publics en catégorie A et détenant 1 an d'ancienneté dans le 7^e échelon.

Critères de la CCP

Le niveau de fonction exigé correspond à :

- 1 poste de niveau 3 (directeur, chef de service),
- ou 2 postes de niveau 2 (ex : chef de bureau en administration centrale, chef de service en direction départementale de l'Équipement, expert national ou international, etc.),
- depuis 2007, à titre dérogatoire, les agents âgés de + de 55 ans ne détenant qu'un poste de niveau A+ dont la qualité du parcours en catégorie A est reconnue ;
- les agents intégrés sur le RIN en hors catégorie qui effectuent une mobilité géographique sur un poste de deuxième niveau seront considérés comme ayant déjà tenu un poste de niveau 2,
- l'avis du comité de domaine compétent pourra être demandé,
- la manière de servir,
- l'ancienneté dans les fonctions de 2^e niveau.

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de postes	5	4	4	3	3
Nombre d'agents proposés	7	3	8	5	4
Nombres de postes pourvus	5	0	4	3	3

Sont promus RIN A catégorie exceptionnelle :

MILLARD Frédérique CGDD au 12/06/2019

DENAIN Patrice..... CGEDD au 01/02/2019

PROMOTIONS A L'ECHELON SPECIAL (5^{ème} échelon de la catégorie exceptionnelle) AU 1^{er} JANVIER 2019

Conditions statutaires

Être agent de la catégorie exceptionnelle, avoir 15 ans d'ancienneté en catégorie A et avoir 3 ans d'ancienneté dans le 4^e échelon de cette catégorie.

Critères de la CCP

- avoir occupé au moins deux postes de 2^e niveau,
- occuper des fonctions de 2^e niveau en dernier poste.

Le parcours en A+ sera pris en compte, ainsi que la qualité du service rendu et le niveau de responsabilité sur le dernier poste

Années	2015	2016	2017	2018
Nombre d'agents proposés	4	2	6	3
Nombre de postes	2	3	1	1

Est promue RIN A Échelon spécial :

SIMONIN Martine..... CEREMA

Inscription sur la liste A+ (soit à la date de changement d'affectation, soit au 1^{er} janvier 2019 suivant les cas)

10 personnes sont retenues.

BERNARD Jean-Marc..... DRIEE

TOILIER Florence..... ENTPE

MARLY Xavier DREAL Grand Est

LESECQ Guillaume DGPR..... au titre de la mobilité

FUSSY Fabrice DGITM

BARON Anne SG-DICOM

Inscription sur la liste A+ (soit à la date de changement d'affectation, soit au 1^{er} janvier 2019 suivant les cas) (Suite)

BROSSEAU Olivier SG-DICOM
GALENE-OBITZ Isabelle..... SG-DICOM
GARDERET Agnès SG-DICOM
LOW-LAFON Maja SG-DICOM

PSS CETE

CHANGEMENT DE CLASSE

THOMAS Fabienne TS Classe D Indice 689 au 01/07/2019

AVANCEMENTS SUITE A GAIN INFÉRIEUR A 10 POINTS

MOTTE Nadine..... A A Classe A 10^{ème} échelon au 01/01/2018
ROSSET Monique..... ASS Classe A 11^{ème} échelon au 01/01/2018

AVANCEMENTS INDICIAIRES CLASSE D

GOUIN Thierry..... Indice 1045 au 01/01/2019
JOUIN Denis..... Indice 961 au 01/01/2019
MIQUEL Pierre..... Indice 1017 au 01/01/2019
CHAGNEAU Patrick..... Indice 776 au 01/01/2019
LE CORRE Thierry Indice 650 au 01/01/2019
GUIBAUT Fabienne Indice 755 au 01/01/2019 (2 ans et 6 mois)

AVANCEMENTS A 3 ANS

BOLLET Christine A A Classe A 11^{ème} échelon au 01/01/2019
RIU Christine A A Classe C 6^{ème} échelon au 01/01/2019
WYRZYKOWSKI Wanda ASS Classe B 8^{ème} échelon au 01/01/2019
GAMARD Lionel..... C A Classe A 9^{ème} échelon au 01/01/2019
MEIGNEN Daniel..... ASS Classe B 6^{ème} échelon au 01/01/2019
CRINQUETTE Didier TECN Classe E 8^{ème} échelon au 01/07/2019
LEROUX Thierry..... TS Classe B 8^{ème} échelon au 01/01/2019
BERGER Patrice TS Classe C 6^{ème} échelon au 01/01/2019
EGAL Dominique..... TS Classe C 9^{ème} échelon au 01/01/2019

AVANCEMENTS A 2 ANS 6 MOIS

BOUCHET Jean Alain..... ASS C Classe A 11^{ème} échelon au 01/01/2019

AVANCEMENTS A 2 ANS

TIXIER Christine C A Classe B 6^{ème} échelon au 01/01/2019
GARACHON Jean-François CAM Classe I 7^{ème} échelon au 01/01/2019
DURANTHON Jean-Paul..... ASS Classe C 7^{ème} échelon au 01/01/2019
DEMIZIEUX Patrick ASS B Classe B 9^{ème} échelon au 01/01/2019

Le nombre de points disponibles a permis de satisfaire presque toutes les demandes des services à deux exceptions près.

PSS SETRA

2 agents bénéficient d'un avis favorable au titre de 2018

BOURLES Nelly
RABUAT Éric

2 agents bénéficient d'un avis très favorable au titre de 2018

LEGUILLOU Philippe
BERNARD Jean-Marc

1 agent bénéficie d'un avancement

BERNARD Jean-Marc Cadre C échelon 8 au 01/07/2019

GIPA

Le quasi-statut RIN bénéficie de la GIPA. La CFDT fait remarquer que les PSS CETE n'en bénéficient pas, sauf si le trésorier payeur général accepte de payer. La présidente s'étonne de cette situation. Les agents concernés par un refus du TPG doivent faire remonter cette situation à la présidente de la CCP – Madame PERRAIS.

BILAN DE GESTION

Le bilan de gestion CETE-SETRA n'a pas été présenté. Il sera disponible prochainement.

Date de la prochaine CCP

Mobilités (à définir)

Sachez que les élus sont d'autant plus efficaces quand ils disposent d'éléments avant la CCP et même avant la pré-CCP promotions

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-e-s CFDT :

Jocelyne BLASER..... DREAL Occitanie 05.61.58.55.43

Rémy BLANES DGALN.....01.40.81.25.01